



COMMUNIQUE DE PRESSE

du

COMITE DE VIGILANCE ET DE RIPOSTE (CVR)

« La fabrique de l'Histoire » et l'identité pieds-noirs

La chaîne FM France Culture, qui décidément s'intéresse beaucoup à l'Algérie française ces temps-ci pour le pire plus que pour le meilleur, vient de commettre une émission de plus dans le cadre de la bien nommée série « La fabrique de l'Histoire ». Il s'agissait de rechercher et définir « l'identité pieds noirs »... ce qui a été déjà tenté : à cet égard on peut s'étonner de l'absence au débat de Mme Verdes-Leroux, qui fut la seule à sonder en profondeur notre communauté. Au lieu de quoi, d'autres auteurs au nombre de quatre menèrent la discussion, dont Savarese, historien mais surtout idéologue et agitateur, dont le fil conducteur intellectuel est une haine pathologique des Français d'Algérie.

Le débat s'ouvre sur une effarante affirmation : les Pieds Noirs sont une « catégorie sociale », en somme comme les mineurs de fond, les retraités fonctionnaires ou les joueurs de pétanque... les Bretons ou les Alsaciens sont-ils une catégorie sociale ? la question n'est pas posée... puis, et là rendons grâce aux intervenants, on nous a épargné les habituelles sottises sur l'origine du mot, les bottes des soldats de la conquête etc., relevant seulement l'origine marocaine du sobriquet et surtout son apparition tardive dans l'Histoire. Cela devait être dit.

Sur la définition du groupe appelé « Pieds noirs », dérapage total. Une définition juridique a été proférée, qui est une monstruosité : outre qu'un sobriquet ne définit pas une entité juridique, donner comme définition « population qui, en Algérie, jouissait de la citoyenneté française et avait le droit de vote » est une malhonnête erreur. Elle part de l'éternel postulat suivant lequel les musulmans étaient interdits de vote, ce qui est ignorer la possibilité pour tous de renoncer au statut personnel en acquérant la citoyenneté par simple acte volontaire, l'existence du 2^{ème} collège et la dévolution automatique de la citoyenneté à certaines catégories telles que les anciens combattants. Vieille antienne ! peu glorieuse pour des « historiens »... De plus cette définition inclut les Juifs immémorialement installés en Algérie, citoyens français depuis le décret Crémieux, mais Pieds Noirs par communauté de destin seulement.

Il serait tellement plus simple d'énoncer qu'est réputé Pieds Noirs celui qui, d'origine européenne, est immigré ou installé en Algérie de 1830 à 1962... sans oublier que le terme s'applique à la Tunisie et au Maroc avec les correctifs de date appropriés. Le sens commun s'y retrouverait !

Les débateurs se sont évertués à prouver que ce groupe humain, qui à leurs yeux n'est pas une « communauté », ce que nous leur concédons aisément, n'a pris conscience de sa personnalité qu'après l'exode, sous la forme folklorique associative etc.. Observons d'abord que la conscience de son originalité, et surtout de son évolution spécifique, est apparue dès la fin du XIX^{ème} siècle et très explicitement formulée par les écrivains algérienistes, donc par des intellectuels lucides, à partir de 1910 ; mais dans la sensibilité populaire, si cette conscience n'était pas formulée, elle se manifestait avec force. A tout Européen d'Algérie qui visitait sa métropole pour la première fois, effaré par l'abyssale ignorance qu'on y manifestait sur notre province, le sentiment de sa « différence » était aveuglant ! Il l'est encore de nos jours, plus encore peut-être...

Le débat a porté évidemment sur la cohésion de cette population sur le sol métropolitain après l'exode de 1962, non sans avoir escamoté la période si traumatisante des derniers mois sur le sol algérien. Peu de mots sur le refus de nous accueillir, l'hostilité des politiques, l'arbitraire de l'administration... sans doute n'était ce pas le sujet, mais comment comprendre sans tenir compte de facteurs si importants ? Une fois de plus, on nous concède du bout des lèvres que nous sommes des victimes, mais ... n'en abusons pas ! On relèvera au passage une phrase montrant la profondeur de l'incompréhension des intellectuels, croyant constater que nos concitoyens étaient bien aises d'avoir ... « retrouvé la paix » en arrivant dans la métropole... sans doute faut-il avoir vécu ces événements pour sentir une vérité toute simple : il y a pire que de faire une guerre, c'est de la perdre...

Le procès nous est fait au passage de cultiver abusivement le mythe du pionnier défricheur. Faut-il rappeler l'effroyable coût humain de la colonisation, les résultats spectaculaires obtenus, l'œuvre accomplie, pour justifier la fierté des « colons », au sens large ? Et pourquoi le mythe du pionnier américain, qui fait la fierté de l'Amérique et dont l'aventure est tellement semblable, serait-il plus naturel que le notre ? Il est vrai que la composition sociologique de la population européenne d'Algérie semble ignorée de ces « spécialistes » qui ont affirmé dans l'émission qu'elle comportait 30% de fonctionnaires, chiffre extravagant et sorti d'un chapeau pour l'occasion.

Un des débateurs s'est appliqué à démontrer que la cohésion des Pieds Noirs aujourd'hui en France ne signifie plus grand chose, ce qui après un demi-siècle serait bien naturel. C'est vouloir ignorer l'extraordinaire vitalité des rassemblements associatifs périodiques, malgré les effets ravageurs de l'âge et de la dispersion. Il est bon d'avoir noté, portons-le au crédit des intervenants, que les revendications émises sont essentiellement et depuis longtemps d'ordre mémoriel et identitaire. Mais ce qui aurait dû être dit est que notre sentiment de solidarité vient aussi de la discrète persécution opérée à notre encontre depuis deux générations, le mensonge officiel sur notre histoire, la censure constante de nos

communiqués, le boycott de nos cérémonies, les déclarations insultantes de nos ambassadeurs en Algérie, le truquage des statistiques, le sabotage de nos réalisations mémorielles, le mépris de nos morts, le déni de nos droits, la diffamation entretenue à notre rencontre jusque sur les bancs de l'école où les enfants doivent souffrir d'entendre insulter leurs pères, le barrage médiatique etc.. L'intégration matérielle réussie de ce peuple pieds noirs en France masque ce statut inexprimé de communauté opprimée. Et qui ne veut pas saisir cela n'a rien compris ...

L'émission s'est voulu rassurante en abordant, vieux serpent de mer, la question du vote pieds noirs, en affirmant qu'il n'existe pas. Sans doute : cela veut il dire pour autant que ces Français votent comme les autres ? pas sur... rappelons tout de même qu'à une certaine élection déjà lointaine, la commune la plus pieds noirs de France, Carnoux, avait affiché un résultat unique dans la métropole. Spécificité ?

En fin de débat on a eu droit à la cerise sur le gâteau, lorsqu'un des débatteurs a paru s'étonner que ces ingrats de Pieds noirs soient unanimes à ne pas reconnaître ce que l'Etat avait fait pour eux ! Avant de tirer le rideau sur ce morceau d'humour noir, rappelons nous que les promesses d'Evian étaient d'abord l'inscription dans la loi d'une juste indemnisation pour ceux qui seraient dépossédés. Après quoi et quelques années écoulées le président Pompidou déclarait froidement que la loi n'était pas faite pour reconstituer les fortunes... puis, après des versements étalés sur trente ans, un bilan s'établissant à moins de 20% d'indemnisation des patrimoines spoliés. Et des saisies aujourd'hui encore, en violation de la loi, pour des débiteurs en faillite octogénaires ...

C'est beau, c'est grand, c'est généreux, la France !

M. Lagrot

Responsables CVR

Hyères le 23 septembre 2011